



TROPHÉES DE LA PARTICIPATION ET DE LA CONCERTATION

ÉDITION 2017

LIVRET DU PARTICIPANT



SOMMAIRE

PRIX DU JURY

Interphaz : Cart'ier

Ville de Lille : Les ateliers projet de Fives Cail

ASSOCIATIONS

Atelier Capacités : Démarche écocitoyenne pour favoriser les envies d'agir dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche

France médiation : marches exploratoires de femmes

ID6 : Backstage

COLLECTIVITÉS

Communauté de Communes du Pays de Lumbres : Démarche de concertation autour de l'élaboration du projet de territoire et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Communauté de Communes Océan-Marais de Monts : la démarche participative du Nouveau Daviaud

Communauté d'agglomération de Nîmes métropole : Agglo forum

Mairie de Fégréac : Atelier prospectif citoyen pour définir les usages et élaborer un plan guide pour la restructuration du secteur ouest du centre-bourg.

Parc naturel régional des Pyrénées Ariègeoises : Réouverture paysagère

Mairie d'Orléans : le jardin enchanté d'Alice

Ville de Grenoble : Interpellation et votation d'initiative citoyenne

Ville de Paris : Dessinez votre parc

Ville de Saint-Etienne : Conseil Consultatif des Arts et de la Culture

ENTREPRISES

Cap Collectif : Généraliser les consultations en ligne

Domaxis société anonyme d'habitation à loyer modéré : Requalification du secteur des Coupillers à Bessancourt.

G.I.E Granulats Nord Gascogne : Projet de Permis exclusif de recherches de granulats marins au large des Pays de la Loire

SNCF RESEAU : Concerter : Application digitale pour accompagner les équipes-projet de l'entreprise dans leurs démarches de concertation

Jurys

Les jurys se sont réunis le 16 février 2017 pour analyser les 93 dossiers déposés et ont procédé à la nomination de 18 lauréats.



Marylise LEBRANCHU
Ancienne député du Finistère, ancienne ministre



Loïc BLONDIAUX
Professeur de science politique,
responsable du master Affaires publiques,
parcours Ingénierie de la concertation, Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Damien Bertrand
Directeur de
Profession Banlieue



Patrice CARRE
Président du Conseil scientifique
de Décider ensemble



Laurence ALLARD
Maître de conférences en
Sciences de la Communication,
IRCAV-Paris 3/Lille 3, sociologue
des usages numériques à
Université Paris 3 / Lille 3



BRIGITTE MENGUY
Cheffe de rubrique à la Gazette
des Communes



Apolline PRETRE
Rédactrice en chef d'intercom-
munalité à l'Assemblée des
Communautés de France



EMMA BOTHOREL
Chargée de mission auprès du
Président de la Commission
nationale du débat public (CNDP)

PRIX DU JURY

INTERPHAZ : CARTIER

PORTEUR

L'association Interphaz, en lien avec l'association Nasdac a créé une carte touristique participative de Fives et Hellemmes. Il s'agit d'une carte artistique et culturelle, qui a permis de travailler sur les notions transversales du patrimoine entre art, culture et mémoire. La carte participative vise à intégrer les acteurs du territoire, en leur permettant de citer les lieux qu'ils jugent pertinents et en favorisant l'expression de leur mémoire collective. Il est aussi apparu essentiel de jouer sur la nécessité de faire passer la barrière naturelle qu'il peut encore exister entre ces deux territoires.

OBJECTIF(S)

- Favoriser l'appropriation d'un quartier par ses habitants ;
- Fédérer une mémoire collective autour d'un patrimoine culturel à transmettre aux nouvelles générations ;
- Promouvoir le patrimoine artistique et culturel d'un territoire post-industriel et délaissé ;
- Générer des outils touristiques innovants et participatifs.

TERRITOIRE

Quartiers de Fives et Hellemmes (Lilles)

PUBLIC(S)

De nombreuses cibles, dans des contextes divers, ont été mobilisées : résidents du territoire, commerçants, scolaires, citoyens etc.

MOBILISATION

L'association a proposé différents dispositifs visant à mobiliser les publics : balades touristiques dans le territoire, cafés citoyens, comité de rédaction régulier, présentation spécifique.

ÉTAPES

- Rencontre des partenaires du territoire : élus et techniciens, associations et structures à mobiliser, rencontre des habitants ;
- Choix des lieux grâce à un système de pondération avec les acteurs de la démarche ;
- Rédaction de quelques mots sur chacun des lieux retenus, par le comité de rédaction ;
- Choix des éléments de communication
- Feuille de route des animations pour mobiliser les habitants ;
- Balades thématiques.

ÉVALUATION

UNE SYNERGIE D'ACTEURS ET D' ACTIONS
ENGOUEMENT DES HABITANTS, QUI SOUHAITENT REJOINDRE LA DÉMARCHE ;
ENGOUEMENT DES ÉLUS POUR LE PROJET ;
ENGOUEMENT DES ÉLUS DE QUARTIER POUR ESSAIMER LA DÉMARCHE SUR D'AUTRES TERRITOIRES ;

FOCUS

L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

De nombreux outils numériques et logiciels libres ont été utilisés par l'association pour accompagner la gestion de projet : google drive, cloud, framadate et framacalc.

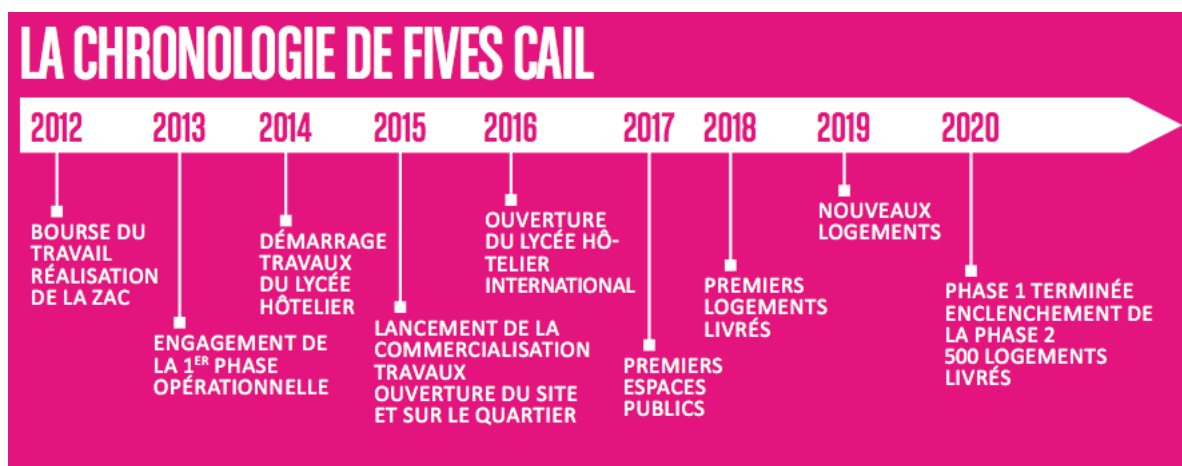
Ces outils facilitent le suivi personnalisé et partagé et permettent une transmission de l'information à tous les acteurs du projet.

PRIX DU JURY

VILLE DE LILLE : LES ATELIERS PROJET DE FIVES CAIL

PORTEUR

Dans le cadre de la transformation de la friche industrielle Fives Cail Babcock et de son aménagement au cœur d'un quartier populaire de Lille, la ville s'est engagée dans une logique de concertation. Le quartier concerné par la transformation réunit près de 1200 logements, 13 hectares d'espaces publics dont 7 hectares de parc en réseau et des équipements publics : un lycée hôtelier, une piscine. Une méthodologie de concertation s'est engagée autour du projet Fives Cail.



OBJECTIF(S)

- Toucher des publics qui ne participent pas spontanément aux instances de concertation ;
- Recueillir la vision d'habitants sur les sujets proposés ;
- Faire émerger des projets concrets et intégrables dans la programmation ;
- Réinterroger les publics pratiquant habituellement les dynamiques de concertation.

TERRITOIRE

Friche industrielle de Fives Cail Babcock (Lille)

PUBLIC(S)

Habitants, collectivités, élus, aménageurs, urbanistes...

MOBILISATION

Plusieurs classes de collèges et lycées ont été mobilisées, l'organisation de plus de 200 visites de projets avec les porteurs, des associations, écoles, étudiants etc. Plusieurs outils de communication ont été utilisés : page facebook, compte twitter, journaux d'information sur le projet. Des partenariats avec des associations de quartier ont été mis en place : Nasdac, Interphaz, théâtre et orchestre. Les instances de démocratie participative de la ville de Lille et les conseils de quartiers de Fives et Barrière Boldoduc ont eux aussi été mobilisés.

ÉTAPES

- Mise en place d'ateliers riverains : temps de rencontre entre les riverains directement concernés par les transformations du site ;
- Mise en place d'atelier projet : laboratoire d'échange et d'expression autour des attentes formulées lors d'une réunion publique ;
- Une restitution vidéo pour rendre compte de tout le dispositif.

ÉVALUATION

SUR LES 23 IDÉES ISSUES DU CYCLE D'ATELIERS PROJETS, PLUSIEURS D'ENTRE ELLES SONT EN TRAIN D'ÊTRE MISES EN ŒUVRE PAR LES SERVICES TECHNIQUES. GLOBALEMENT, PLUS DE 1000 PERSONNES ONT ÉTÉ MOBILISÉES, 400 QUESTIONNAIRES ONT ÉTÉ REMPLIS, UNE CENTAINE DE PERSONNES ÉTAIT PRÉSENTE AUX ATELIERS ET ONT RESTITUÉ LEUR TENEUR AUX ÉLUS.



LE PROJET FIVES CAIL C'EST... DU LOGEMENT



DES INNOVATIONS



DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS



DES ESPACES PUBLICS



UN LIEU DE DESTINATION



UN QUARTIER MULTIFONCTION



FOCUS

DES CYCLES POUR LES ATELIERS

Chaque atelier a donné lieu à trois rencontres entre les participants, pour assurer un suivi du projet et donner le temps nécessaire à la réflexion. Ces ateliers ont été pensés pour permettre une mobilisation large : organisé le samedi matin, par thématiques, avec des méthodes d'animation dynamiques.

ATELIER CAPACITÉS : DÉMARCHE ÉCOCITOYENNE POUR FAVORISER LES ENVIES D'AGIR DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE



PORTEUR

Atelier capacités a initié une démarche de promotion et d'accompagnement des envies d'agir dans les campus universitaires de la métropole de Lyon.

Trois thématiques ont été abordées :

- L'accessibilité territoriale du campus ;
- La biodiversité urbaine et locale, avec un volet scientifique, pédagogique et urbanistique ;
- Les échanges non-marchands de biens, services, compétences et connaissances, pour remettre les capacités et qualités intrinsèques de chaque individu au centre des échanges.

OBJECTIFS

Conduire des projets avec un impact positif sur les campus universitaires et favoriser l'empowerment des étudiants.

TERRITOIRE

Campus universitaires de Lyon Métropole.

PUBLIC(S)

Étudiants, personnels de l'université.

MOBILISATION

Les campus universitaires de la Métropole de Lyon constituent des territoires d'innovation et d'expérimentation. Le milieu universitaire est pertinent au regard du nombre de bénéficiaires potentiels. Agir à l'échelle des campus universitaires peut avoir un impact positif sur l'ensemble du territoire métropolitain.

ÉTAPES

- 1** Communication et diffusion d'une enquête autour du projet ;
- 2** Organisation d'ateliers collaboratifs sur les enjeux du projet, les contraintes et les moyens de les dépasser ;
- 3** Rencontre d'acteurs engagés sur les mêmes thématiques pour augmenter et/ou égaliser les connaissances ;
- 4** Préparation d'un temps collectif de décisions sur les orientations que les participants souhaitaient pour le projet ;
- 5** Organisation d'un temps de restitution de l'ensemble de la démarche avec les points forts et les points faibles ;
- 6** Rédaction d'un plan de la démarche participative menée avec les données, les propositions et les grandes étapes

SUITE

Le thème de l'alimentation durable et biologique fait actuellement partie d'un cycle de concertation avec les usagers et le personnel ouvrier et administratif des restaurants universitaires, en partenariat avec le Crous de Lyon-Saint-Etienne et l'Université de Lyon.

FOCUS

LA DIVERSIFICATION DES PARTENAIRES

Associations, centres de ressources, syndicats et entreprises ont été sollicités.

Le service « Démocratie Participative » de la Région Rhône-Alpes (2015), le service Vie Associative de la Ville de Bron et de la Ville Villeurbanne ainsi que les services vie étudiantes des Universités Lyonnaises ont été des relais et soutiens solides.

FRANCE MÉDIATION : MARCHES EXPLORATOIRES DE FEMMES

PORTEUR

Le réseau France médiation a expérimenté dans 12 villes françaises des marches exploratoires de femmes. La porte d'entrée des marches se fait le plus souvent sur des éléments liés à l'aménagement urbain ou aux incivilités, mais à partir de constats récurrents, elles permettent d'aborder des sujets sociétaux qui sont au cœur de ce qui fait la ville : la politique économique, le lien social, le partage des espaces, la mixité, le dialogue entre les populations d'âge, d'origine, de religion ou de sexe différents.



OBJECTIFS

- Rendre concret le droit des femmes à la ville, en réaffirmant leur présence dans l'espace public et en créant un nouvel espace de dialogue et de réflexion entre les citoyens et les institutions locales ;
- Prendre conscience des capacités à agir sur la politique locale pour les participantes
- Explorer et consolider une méthode de participation axée sur les femmes et identifier des bonnes pratiques et des points de vigilance ;
- Démontrer la possibilité de mettre en place des projets concrets, locaux et facilement essaimables.

TERRITOIRE

Les marches exploratoires ont eu lieu à Amiens, Avignon, Arcueil, Bastia, bordeaux, Creil, Lille, Mons-en-Baroeul, Montreuil, Paris 20e, Rennes et Saint-Etienne.

PUBLIC(S)

Mobilisation des habitantes les plus éloignées des formes traditionnelles de participation : 150 femmes ont participé, majoritairement des femmes sans emploi, usagères de structures sociales, habitant le quartier depuis plus de 10 ans.

MOBILISATION

Informations à la sortie des écoles, dans les supermarchés et les centres sociaux, campagnes d'affichage, relais d'information sur la démarche par les médiateurs sociaux et par des habitantes identifiées comme «leaders d'opinion», exercices de cartographie sociale devant les lieux fréquentés par les habitantes.

ÉTAPES

- 1** Formation des équipes projets de chaque territoire à la méthodologie des marches, aux enjeux de genre et aux outils participatifs ;
- 2** Préparation des marches : mobilisation des habitantes et des partenaires locaux, délimitation du parcours de la marche par un exercice de cartographie sociale ;
- 3** Réalisation d'au moins 3 marches exploratoires sur un même trajet, à différents moments de la journée ;
- 4** Élaboration du rapport des marches ;
- 5** Organisation d'une marche de restitution avec les décideurs : présentation du rapport par les marcheuses, négociation des préconisations, inscription des mesures à l'agenda ;
- 6** Mise en place d'une instance de suivi des préconisations faites par les marcheuses.

ÉVALUATION

LES HABITANTES ONT TÉMOIGNÉ DE L'IMPACT POSITIF DU PROJET SUR LEUR PERCEPTION D'ELLES MÊMES ET LEUR POUVOIR D'AGIR. PLUSIEURS COLLECTIFS DE FEMMES SOUHAITENT PÉRENNISER LA DÉMARCHE, EN CRÉANT DES ASSOCIATIONS D'HABITANTES OU EN INTÉGRANT D'AUTRES PROJETS PARTICIPATIFS.



FOCUS

UN GUIDE SIMPLIFIÉ

L'analyse de l'environnement urbain réalisé pendant les marches s'est appuyé sur un guide simplifié permettant d'objectiver les remarques et de produire un diagnostic collectif. Les marcheuses ont également été formées à la prise de parole en public, afin de les préparer à la marche de restitution (chaque habitante étant amenée à prendre la parole pour présenter le rapport).

ID6 : BACKSTAGE

PORTEUR

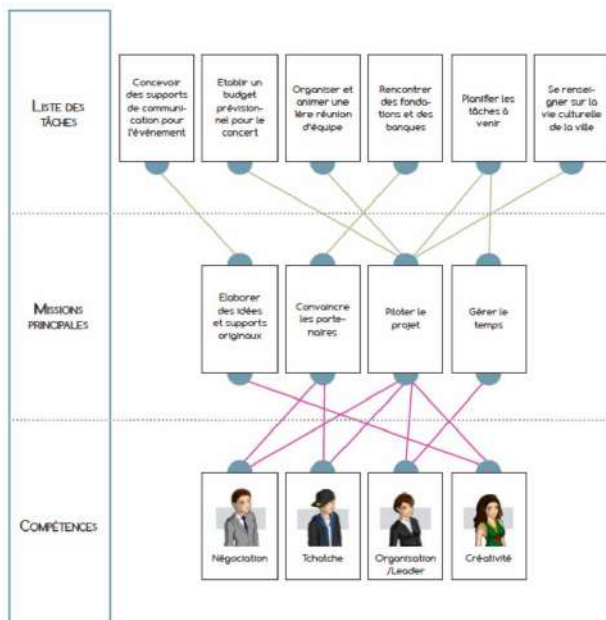
ID6 est une association dédiée à l'action éducative. (www.backstage-game.com)

Backstage est un jeu sérieux accessible en ligne gratuitement par les jeunes et sous un format adapté pour les professionnels de l'éducation qui souhaitent l'utiliser pour développer l'initiative jeune. Le jeu vidéo propose de concevoir une salle de concert à partir d'un bâtiment communal à rénover.



OBJECTIFS

- Stimuler l'envie d'agir chez les jeunes ;
- Aider les jeunes à saisir les bases de la méthodologie de projet et à s'orienter vers les bonnes personnes pour trouver des informations, du soutien et des financements ;
- Redonner confiance aux jeunes, leur donner du pouvoir d'agir et leur faire prendre conscience de leurs capacités.



PUBLIC(S)

Les jeunes marginalisés sur le front de l'insertion socioprofessionnelle, décrocheurs ou à risque de décrochage scolaire, les éducateurs socio-professionnels, les professeurs.

TERRITOIRE

Académie de Lille

MOBILISATION

Toutes les missions locales du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que la mission de lutte contre le décrochage scolaire pour l'académie de Lille ont été mobilisées. Les services jeunesse de collectivités locales et les organisations en lien avec le public cible prioritaire ont aussi été des relais.

ÉTAPES

- 1** Diagnostic régional partagé sur la situation des jeunes et de la participation ;
- 2** Création technique du jeu sérieux ;
- 3** Phase de test et d'adaptation de la version bêta ;
- 4** Version opérationnelle du jeu ;
- 5** Sensibilisation des acteurs à l'utilisation du vidéoludique.

ÉVALUATION

70% DES ACCOMPAGNATEURS FORMÉS ONT L'INTENTION D'UTILISER BACKSTAGE DANS LE CADRE DE LEUR INTERVENTION ;

77% DES ACCOMPAGNATEURS FORMÉS PENSENT QUE BACKSTAGE EST UN OUTIL PERTINENT POUR COMPLÉTER LEUR INTERVENTION.



SUITE

- Développement du jeu à l'échelle nationale ;
- Nouvelle version pour les lycées et les collèges.

FOCUS

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES PROFESSIONNELS HÉSITANT

L'association leur a proposé de venir co-animer des sessions de jeu avec eux, dans le but des les rendre à l'aise avec l'outil. Les missions locales de Mont de Marsan, ou encore le CLAP (comité local d'aide aux projets dépendant des collectivités) de Roubaix ont bénéficié d'une à deux journées de co-animation du jeu auprès de leurs jeunes respectifs.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES : DÉMARCHE DE CONCERTATION AUTOUR DE L'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE ET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



PORTEUR : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

OBJECTIFS

- S'adresser à toutes les générations, toutes les catégories socioprofessionnelles toutes les communes du territoire, sur toutes les thématiques ;
- Confronter les points de vue pour construire une culture et un projet de territoire.

TERRITOIRE

Les 36 communes du Pays de Lumbres (Hauts de France)

PUBLIC(S)

Habitants du Pays de Lumbre, habitants des territoires limitrophes, touristes.

MOBILISATION

Deux démarches ont été mises en place pour faire connaître le dispositif aux habitants et de commencer à récolter des contributions :

- Une mobilisation de rue : des mobilisateurs ont été à la rencontre des habitants dans des lieux clefs afin de leur faire connaître le dispositif.
- Un jeu photo : un concours appelait les habitants à retrouver où ont été prises une vingtaine de photos anciennes de leur territoire.

ÉTAPES

- 1** Phase préliminaire de positionnement et validation conjointe du processus de concertation entre la ville et le prestataire ;
- 2** Diagnostic partagé ;
- 3** Définition partagé des objectifs et hiérarchisation des orientations ;
- 4** Partage des principes de traduction réglementaire et opérationnelle ;
- 5** Réalisation d'un bilan et évaluation de la concertation.

ÉVALUATION

350 RÉPONDANTS AUX ENQUÊTES DE TERRAIN ;
60 CONTRIBUTIONS AU JEU CONCOURS PHOTO ;
30 CHEFS D'ENTREPRISE ;
290 COLLÉGIENS ET LYCÉENS ;
22 JEUNES DE MISSIONS LOCALES.

FOCUS

À BORD DU SATELLITE

L'atelier permet aux participants de positionner leur habitation sur un fond de carte satellite étalé au sol (3m x 4m). Des cartes à vocation pédagogique étaient ensuite projetées grâce à un rétro-projecteur sur ce fond de carte pour engager la discussion.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OCÉAN-MARAIS DE MONTS : LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE DU NOUVEAU DAVIAUD



PORTEUR

La communauté de commune Océan-Marais de Monts a mis en place une grande démarche de concertation pour repenser entièrement l'écomusée du Daviau, un des sites à vocation culturelle et patrimoniale du territoire. (www.ecomusee-ledaviaud.fr)

OBJECTIFS

- Développer le tourisme au cœur de l'économie et protéger le territoire ;
- Renouer avec la population locale et changer l'image vieillissante du musée ;
- Intégrer/impliquer la population.

TERRITOIRE

Communauté de Communes Océan-Marais de Monts (Vendée)

PUBLIC(S)

La population de la communauté de communes Océan-Marais de Monts et tous les acteurs du territoire : influenceurs, citoyens, politiques...

MOBILISATION

Les habitants de tout le territoire ont été pris en compte dans le développement de la concertation, au travers de nombreux ateliers. L'enjeu était à la fois de renouer avec ceux ayant déjà œuvré pour le musée dans le passé et d'attirer de nouvelles générations.

PARTENAIRES

L'écomusée a sollicité l'Université de sociologie de Nantes, pour une enquête sur la culture maraîchine, ainsi que l'association Ethnodoc, pour ses connaissances sur le patrimoine immatériel du territoire.

ÉTAPES

- 1** Une phase d'écoute des constats des acteurs du territoire : une réunion de lancement, six ateliers sur la vision des participants de la culture maraîchine, un sondage sur le même sujet, une enquête de terrain et des entretiens individuels, puis une séance de restitution de tous ces échanges ;
- 2** Une exposition collaborative ;
- 3** Des échanges avec la population en parallèle : 4 rendez-vous pour le public souhaitant échanger sur les collections du musée, ou les enrichir ;
- 4** Une étape de restitution de la démarche en attendant la réouverture du musée : actions hors les murs pendant la durée des travaux pour montrer le changement de positionnement du musée ;
- 5** Une participation effective au renouveau de la muséographie.

ÉVALUATION

60 RÉUNIONS DE CONCERTATION ;
200 PARTICIPANTS ;
1200 VISITEURS DE L'ESCAPE GAME.

FOCUS

DES ACTIONS «HORS LES MURS»

- un « escape game » itinérant ;
- une cuisine mobile pour redécouvrir les recettes typiques ;
- un musée de poche, sous forme de valise, présent sur les marchés ;
- un jeu de société participatif, créé par les habitants ;

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NÎMES MÉTROPOLE : AGGLO FORUM



PORTEUR : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NÎMES MÉTROPOLE

Rendre plus facilement accessibles, compréhensibles et transparentes les concertations en cours et faciliter l'expression citoyenne.

Le forum agglo a été mis en place suite à un constat : le conseil de développement durable, seule instance permanente de concertation, présentait un risque d'institutionnalisation, une perte d'implication des citoyens et un manque d'avis diversifiés. Par ailleurs, les concertations menées par la collectivité étaient gérées par chacun des services sans coordination pour garantir une cohérence et sans mutualisation des moyens. La communauté d'agglomération a donc mis en place différentes instances, chargées de veiller sur les dispositifs de concertation mis en place sur le territoire et de les évaluer.

OBJECTIF

Rendre plus facilement accessibles, compréhensibles et transparentes les concertations en cours et faciliter l'expression citoyenne.

TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole

PUBLIC(S)

Les habitants et les acteurs socio-économiques du territoire : plus largement tous les «usagers» du territoire.

MOBILISATION

Les acteurs sont largement mobilisés grâce à plusieurs instances qui regroupent élus, citoyens, acteurs de la société civile ou encore techniciens et leur donne la parole.

ÉTAPES

- 1** Mise en place d'un comité de pilotage pour construire le projet, composé d'élus et d'un acteur de la société civile ;
- 2** Validation de la démarche en conseil communautaire ;
- 3** Mise en place d'un « conseil agglo forum » composé de 10 acteurs de la société civile, chargé d'apporter un regard extérieur sur la gestion des concertations ;
- 4** Mise en place d'un panel de citoyens, renouvelé chaque année, pour émettre des avis et propositions d'améliorations des concertations ;
- 5** Mise en place d'un panel d'acteurs choisis pour leur expertise qui a pour but d'apporter un regard d'expert sur le territoire.

ÉVALUATION

PLUS DE LA MOITIÉ DES MEMBRES DU PANEL CITOYEN A CHOISIE DE PROLONGER SON IMPLICATION POUR UNE ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE ;
PLUS GRANDE HARMONIE ENTRE LES ÉLUS ET LES SERVICES DANS LA GESTION DES CONCERTATIONS ;
ÉVITEMENT DU SENTIMENT DE PERTE DE CONFIANCE ENVERS LA COLLECTIVITÉ.

FOCUS

UN SITE INTERNET DÉDIÉ

Un site dédié à la concertation a été mis en place : les acteurs du territoire peuvent y trouver tous les projets qui ont été ou sont en cours de concertation, des documents d'information. Les compte-rendus de réunions et bilans sont aussi mis à disposition sur cette plateforme. Lorsqu'une concertation est active, les acteurs peuvent envoyer un avis ou une contribution par mail ou laisser un commentaire .

MAIRIE DE FÉGRÉAC : ATELIER PROSPECTIF CITOYEN POUR DÉFINIR LES USAGES ET ÉLABORER UN PLAN GUIDE POUR LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR OUEST DU CENTRE-BOURG.



PORTEUR : MAIRIE DE FÉGRÉAC

L'atelier prospectif citoyen avait pour but de réfléchir avec la population sur le devenir du centre-ville, occupé par une salle polyvalente, et un ancien presbytère. Avec l'aide d'un cabinet de conseil, la Mairie de Fégréac a organisé une démarche de concertation pour permettre une requalification du secteur répondant aux attentes des citoyens.

OBJECTIF

Adoption d'un plan guide regroupant les préconisations et résultats de la concertation, rédigé collectivement, par le conseil municipal.

TERRITOIRES

Ville de Fégréac (Loire-Atlantique)

PUBLIC(S)

Habitants et usagers de la ville, citoyens, élus, représentants d'association.

MOBILISATION

Trois groupes ont été mobilisés : le conseil municipal, les élus de la commission Aménagement du centre-bourg (comité de pilotage du projet) et la commission extra-municipale ad hoc, composée de représentants des associations, de citoyens et d'élus. Une quarantaine de participants se sont retrouvés pendant 2 ans en atelier prospectifs. D'autres acteurs ont été réunis au fil du temps autour du projet : les élus membres de la commission culture et de la commission d'aménagement du centre-bourg, l'équipe des bénévoles chargée de l'animation de la bibliothèque, etc.

ÉTAPES

- 1 Définition d'un projet pour le centre-bourg de Fégréac en ciblant sur le devenir du secteur salle polyvalente/ ancien presbytère ;
- 2 Réflexions prospectives autour de scénarii en vue d'aboutir à un plan guide d'aménagement du secteur.

ÉVALUATION

20 RÉUNIONS, SOIT 50 HEURES D'ÉCHANGES ;
10 ATELIERS DE LA COMMISSION EXTRA-COMMUNALES ;
10 RÉUNION DE LA COMMISSION MUNICIPALES ;
1 RÉUNION PUBLIQUE ;
3 DÉLIBÉRATIONS PRÉSENTÉES EN CONSEIL MUNICIPAL.

SUITE

La mairie a pris contact avec les jeunes ex-membres du conseil municipal d'enfants pour leur proposer de prendre part au nouveau groupe de travail sur les aménagements des futurs locaux : ainsi, les jeunes, peu impliqués et représentés par les différentes commissions pourront être entendus. De nouvelles concertations seront peut-être mises en place, notamment sur l'implantation d'une nouvelle salle polyvalente, en périphérie du bourg.

FOCUS

LA MÉTHODE DU CONSENSUS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE.

Elle a été mise en place au sein de la commission municipale, composée de 11 élus sur 19. Ils ont été formés au consensus, et l'ont retenu comme processus de prise de décision. Dans la commission extra-communale, qui émet un avis consultatif, le consensus est lui aussi recherché.

PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES : RÉOUVERTURE PAYSAGÈRE



PORTEUR : PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

Le projet est né à la fois d'une demande des habitants, lors de la consultation pour la création du parc, et d'un constat sur le taux de boisement de ce territoire et des problèmes qu'il engendre. C'est pendant des réunions publiques qu'il est demandé aux habitants de valider les différentes étapes du projet. Les éléments soumis au début sont la localisation et le périmètre du projet, les solutions techniques de coupe si plusieurs sont envisageables, ou encore l'opportunité de faire pâturer les sites.

OBJECTIF

Améliorer le cadre de vie des habitants

TERRITOIRE

Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

PUBLIC(S)

Les habitants du territoire, tout comme les propriétaires, les élus et les éleveurs.

MOBILISATION

Des experts sur les questions forestières et agricoles sont associés à la démarche et l'animation des réunions est réalisée par le PNR. Certains dispositifs sont proposés pour des publics particuliers : pour les éleveurs notamment, des sorties de terrain sont organisées ainsi que des ateliers spécifiques. La commune est aussi parfois un relai pour discuter individuellement avec les participants, quand cela semble nécessaire. Des partenariats sont aussi tissés avec d'autres acteurs, notamment des centres de formation : CFPPA Ariège-Comminges, lycée agricole de Pamiers.

ÉTAPES

- 1 Réunions publiques ;
- 2 Possibilité de laisser un avis en mairie, au PNR ou en aparté après la réunion ;
- 3 Distribution de questionnaires d'avis ;
- 4 Signature d'une convention avec la commune de la part des propriétaires, qui valident ainsi leurs accords/désaccords ;
- 5 Organisation de sorties terrains ;
- 6 Réunion de restitution à la suite de la coupe.

SUITE

Suite à la mise en place de ce dispositif depuis 2012, le PNR souhaite faire évoluer cette gestion collective du paysage pour s'orienter vers l'organisation de groupes de travail en amont des projets, avec les habitants et éleveurs comme public cible. Depuis la mise en place du dispositif, ce sont 16 communes qui se sont engagées dans la concertation.

LE BOUCHE-À-OREILLE

Sur ce territoire singulier, la communication sur le dispositif se fait avant tout par le bouche-à-oreille et les résultats. Le nombre de participants augmente chaque année : au départ, trois communes se sont manifestées, puis 6 nouvelles communes l'année suivantes, pour arriver à 16 aujourd'hui.

MAIRIE D'ORLÉANS : LE JARDIN ENCHANTÉ D'ALICE



PORTEUR : MAIRIE D'ORLÉANS

Le jardin enchanté d'Alice est un projet de rénovation de jardin public, mené par la mairie d'Orléans en lien avec des enfants habitant le quartier de la zone à rénover. Cette démarche de participation a été menée dans le cadre du programme national de rénovation urbaine (PNRU). Le jardin a été entièrement créé à partir des idées et envies d'une classe de CM2 de l'école primaire du Nécotin.

Le jardin tient son nom de la volonté des élèves de voir représenter un univers unique, faisant rappel à l'univers du conte Alice au pays des merveilles. Pour embrasser ce thème, des jeux, une œuvre d'art en grille d'entrée, une cabane enchantée, de grands fauteuils et canapés ont été installés.

OBJECTIF

Associer à la rénovation urbaine le maximum d'habitants, y compris les enfants, usagers de demain.



TERRITOIRE

Quartier de l'Argonne, situé en zone prioritaire.

PUBLIC(S)

Les enfants du quartier, les élèves de primaire.

MOBILISATION

La concertation, débutée en 2014, est le fruit d'un travail de co-construction entre des élèves de deux classes de CM2, les services de la ville, les élus mais aussi le paysagiste, les parents d'élèves et les professeurs.



MAQUETTE DU FUTUR AMÉNAGEMENT DU JARDIN DES JACOBINS

ÉTAPES

- 1** Rencontre entre les enfants, les services de la ville et le paysagiste ;
- 2** Visite du site et séance de dessin pour que les enfants puissent illustrer leurs besoins et envies ;
- 3** Retour du paysagiste suite aux travaux avec les enfants de l'école : présentation de l'avant projet ;
- 4** Maquettage d'un parc par une seconde classe de CM2 ;
- 5** Vernissage de la maquette réalisée par les élèves en présence des parents, des enseignants, des services de la ville et des élus ;
- 6** Inauguration du jardin d'Alice en présence des enfants.

SUITE

La démarche sera reproduite dans le cadre de l'ANRU 2 avec les enfants d'autres quartiers d'Orléans situés en zone prioritaire.

FOCUS

POURSUITE DE LA CONCERTATION

La discussion avec les habitants a continué sur les autres chantiers de rénovation urbaine : concours pour trouver un nom à l'équipement sportif et culturel avec vote des habitants, chantiers artistiques afin d'associer les habitants par la réalisation d'œuvre (fresques, totem) ou encore réalisation d'un film intergénérationnel avec des collégiens et des étudiants.

VILLE DE GRENOBLE : INTERPELLATION ET VOTATION D'INITIATIVE CITOYENNE



PORTEUR VILLE DE GRENOBLE

Le dispositif d'interpellation et de votation d'initiative citoyenne développé par la ville de Grenoble permet aux citoyens d'enrichir l'ordre du jour des conseils municipaux mais aussi d'influer sur le débat public, qui peut se poursuivre jusqu'à la votation d'une initiative citoyenne. Les grenoblois ont la possibilité de lancer une pétition et si celle-ci atteint les 2000 signatures, elle est présentée en conseil municipal et fait l'objet d'un débat. A la suite du conseil municipal, la proposition pourra être adoptée directement ou soumise au vote dans le cadre d'une votation citoyenne. Le maire s'engage à suivre la proposition si elle réunit 20 000 voix majoritaires.

OBJECTIFS

- Enrichir la démocratie grâce à des espaces de débat organisé ;
- Générer un pouvoir d'interpellation par un dispositif pétitionnaire ;
- Expérimenter une forme de démocratie directe par la votation dans une logique de référendum d'initiative populaire.

TERRITOIRE

Ville de Grenoble

PUBLIC(S)

Les grenoblois de plus de 16 ans.

MOBILISATION

Une campagne de communication a été lancée pour inciter les grenoblois à venir participer au budget participatif de la ville comme à la pétition citoyenne. La « semaine pour voter » a permis à tous les habitants de plus de 16 ans de voter sur le budget participatif et sur la première pétition citoyenne. Dix lieux de votes ont été répartis sur l'ensemble de la ville.

ÉTAPES

- 1** Dépôt des pétitions ;
- 2** Collecte des signatures : le pétitionnaire dispose de 6 mois pour recueillir les 2000 signatures nécessaires à l'inscription de la proposition à l'ordre du jour du conseil municipal ;
- 3** Présentation en conseil municipal ;
- 4** Campagne avant la votation : trois espaces de débat mis en place par la ville. Une communication écrite, via des flyers, un espace de débat numérique et un débat public diffusé en direct et retransmis sur une chaîne de télévision locale ;
- 5** Une « semaine pour voter ».

ÉVALUATION

- 11 DEMANDES DE PÉTITIONS ;
- 4 PÉTITIONS PUBLIÉES ;
- 3 EN COURS D'INSTRUCTION ;
- 4 REFUSÉES, CAR ELLES NE CONCERNAIENT PAS LES COMPÉTENCES COMMUNALES ;
- 6678 VOTES SUR LA PREMIÈRE PÉTITION.

FOCUS

UNE COMMISSION EXTRAMUNICIPALE

La « Commission de suivi de l'initiative citoyenne » a été mise en place. Elle est composée d'élus de la majorité, de l'opposition, de représentants des instances citoyennes grenobloises et d'un universitaire. L'objectif de cette commission est de faire le bilan de la première année de fonctionnement et de proposer des évolutions du dispositif si nécessaire.

VILLE DE PARIS : DESSINEZ VOTRE PARC



PORTEUR : VILLE DE PARIS

Dans le cadre du projet d'ensemble pour le nord-est parisien, la ville de Paris a souhaité créer un outil numérique permettant d'associer les citoyens au projet. « DESSINEZ VOTRE PARC » est une application numérique pour penser avec les habitants le nouveau parc projeté dans le secteur Chapelle Charbon. Le jeu en ligne permet au grand public de concevoir de manière simple leur projet de parc et de les sensibiliser sur le contexte. Le participant est invité à positionner des modules de son choix parmi une sélection, de calculer les coûts des modules, ou encore la proportion de végétal.

OBJECTIF

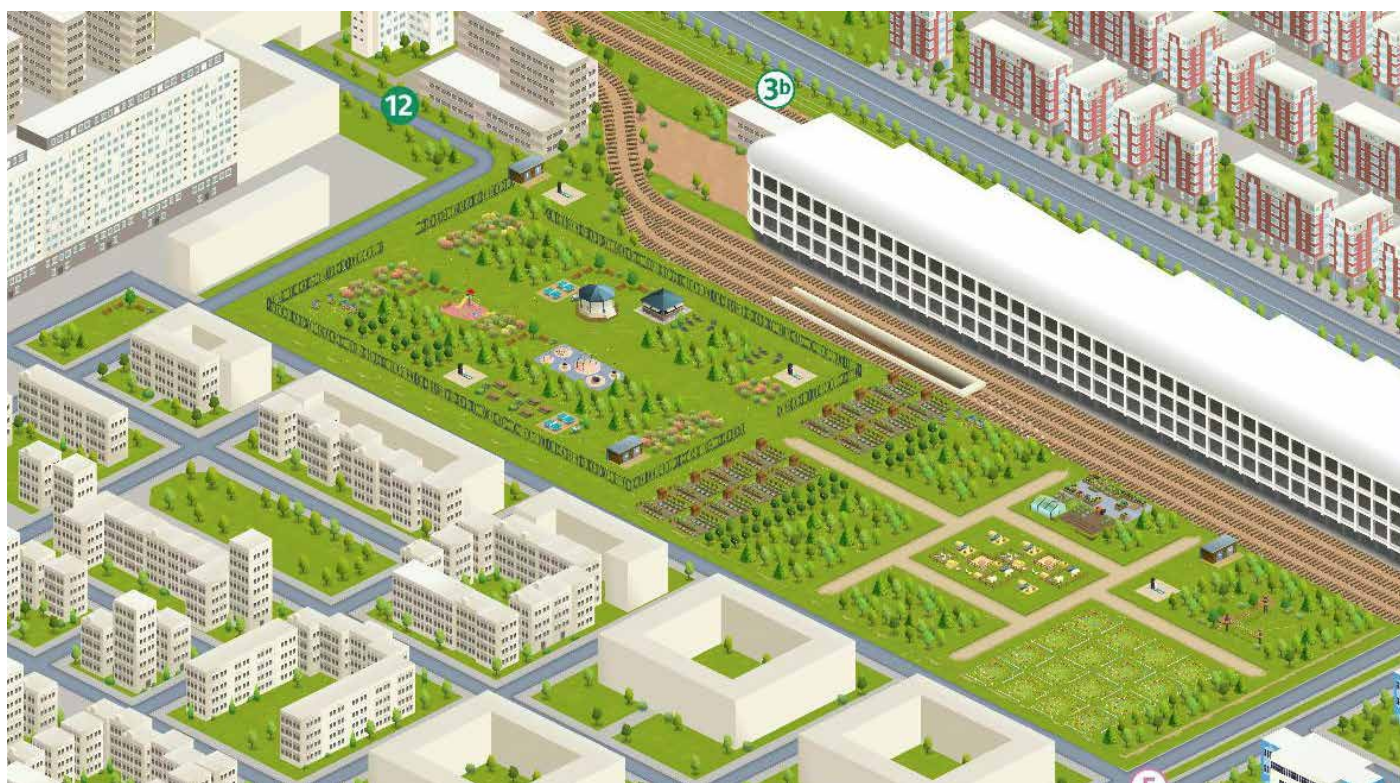
Aider la ville de Paris à constituer un corpus d'usages pour nourrir l'aménagement du futur parc.

TERRITOIRE

Parc de la chapelle Charbon

PUBLIC(S)

Grand public sans restriction particulière



MOBILISATION

Plusieurs publics sont mobilisés dans le cadre de ce projet : les acteurs locaux (habitants, associations, conseil de quartier, écoles...) les métropolitains (salariés du quartier, grands parisiens...) les entrepreneurs et les innovateurs.

ÉTAPES

En parallèle et complément de l'application numérique, plusieurs outils et moments de rencontres ont été mis en place :

- 1 Une réunion publique de lancement de l'opération ;
- 2 Trois visites de parcs franciliens pour observer et donner son avis sur les aménagements réalisés ;
- 3 Une marche exploratoire sur site ;
- 4 Ateliers de concertation pour affiner la programmation du parc et échanger sur les activités et les logements prévus dans le projet d'aménagement.

SUITE

- Démarche de co-conception/co-réalisation du parc par un collectif mandaté par la ville de Paris ;
- Choix de la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du parc.



FOCUS

D'AUTRES FORMES DE CONCERTATION

En parallèle de l'application numérique, plusieurs outils et moments de rencontres ont été mis en place pour permettre à chacun de prendre part aux discussions : réunion publique, visite de parcs franciliens, ateliers de concertation...

VILLE DE SAINT-ÉTIENNE : CONSEIL CONSULTATIF DES ARTS ET DE LA CULTURE

PORTEUR : VILLE DE SAINT-ÉTIENNE

Le conseil doit favoriser l'interconnaissance des acteurs culturels, faciliter la diffusion d'information et partager moyens, expériences et idées. C'est avant tout une instance facilitatrice de liens entre les acteurs du territoire, institutionnels et non institutionnels, professionnels et amateurs. Le conseil est divisé en différents collèges, auxquels les participants peuvent s'inscrire. En plus de ces instances, des ateliers « focus » ont été mis en place pour traiter de sujets plus particuliers. Il existe aussi une plénière annuelle ouverte à tous.

OBJECTIF(S)

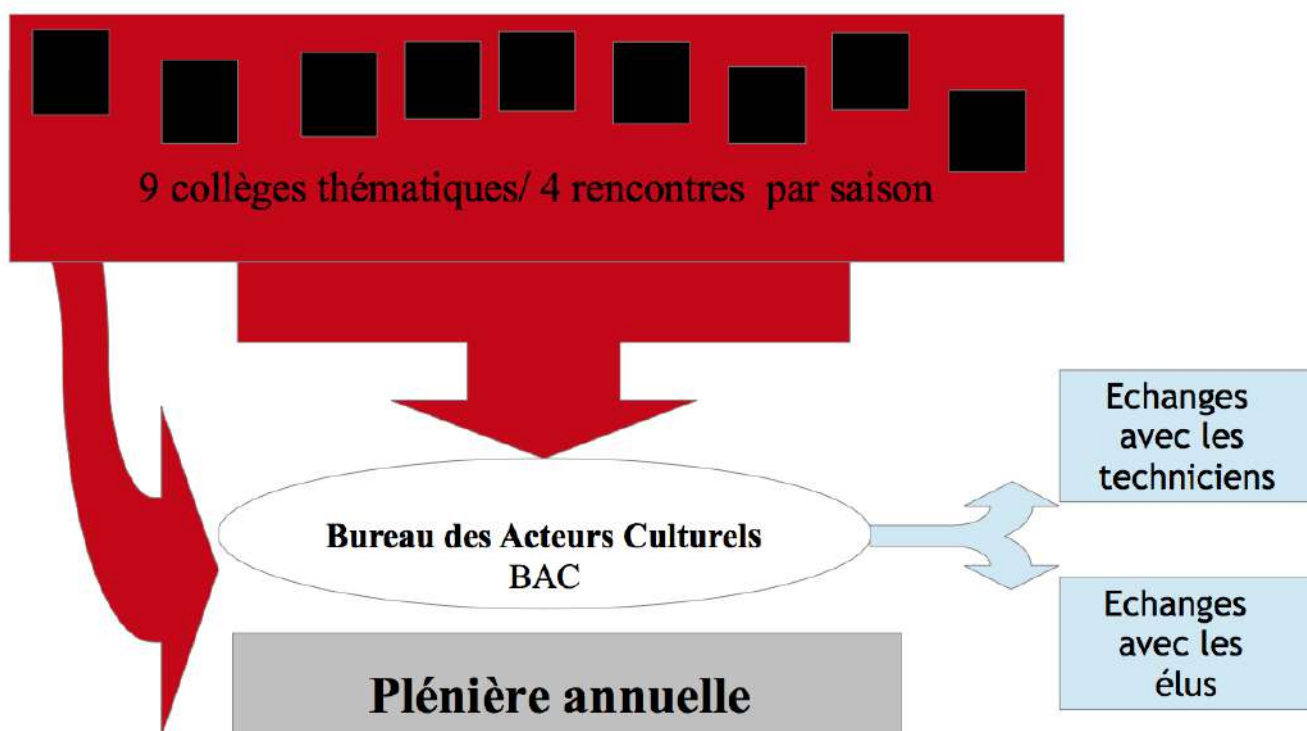
- Favoriser l'échange d'idées et d'expériences sur les projets ;
- Associer les acteurs culturels aux initiatives municipales ;
- Échanger sur les problématiques de terrain exprimées par les acteurs ;
- Alimenter la réflexion de la collectivité sur l'émergence et les pratiques artistiques et culturelles amateurs et les arts numériques.

TERRITOIRE

Ville de Saint-Étienne

PUBLIC(S)

Les acteurs professionnels et non professionnels des milieux artistique et culturel.



MOBILISATION

La collectivité a invité toutes les structures identifiées par la direction des affaires culturelles via une large mailing list pour la plénière de présentation du conseil consultatif. Un site internet ainsi qu'une publication annuelle dans le magazine municipal permettent de maintenir les habitants informés de l'évolution du dispositif.

ÉTAPES

- 1** Rédaction d'une note de cadre et validation politique qui permet la création officielle du conseil ;
- 2** Recrutement d'une chargée de mission dédiée ;
- 3** Grande plénière annuelle ;
- 4** Création de collèges pour couvrir divers sujets : art de la rue et théâtre, musique, arts plastiques et visuels, images animées, livre et lecture, danse, culture scientifique et technique ;
- 5** Focus transversaux tout au long de l'année ;
- 6** Mise en place d'un bureau des acteurs culturels, pour plus de transparence, chargé de restituer en plénière les travaux de chaque collège.

ÉVALUATION

- 2 NOUVEAUX COLLÈGES POUR S'ADAPTER À LA DEMANDE DES PARTICIPANTS ;
- 200 PRÉSENTS AUX PLÉNIÈRES ANNUELLES ;
- 28 RENCONTRES LA PREMIÈRE ANNÉE ;
- 36 RENCONTRES LA DEUXIÈME ANNÉE ;
- 9 COLLÈGES AU TOTAL ;
- 3 FOCUS DEPUIS LEUR MISE EN PLACE.

FOCUS

UN POSTE DÉDIÉ

La ville de Saint-Etienne a recruté une chargée de mission dédiée, pour mener à bien le dispositif. Elle a proposé un calendrier de travail et des outils spécifiques pour l'instance. La création d'un poste a aussi permis de construire des liens avec les autres instances de démocratie participative de la collectivité.

CAP COLLECTIF : GÉNÉRALISER LES CONSULTATIONS EN LIGNE



PORTEUR : CAP COLLECTIF À L'INITIATIVE DES DÉPUTÉS PATRICE MARTIN-LALANDE ET LUC BELOT

La plateforme Parlement & Citoyens œuvre pour la consultation publique en ligne sur les textes de loi avant leur examen par le Parlement. Sur la plateforme, les citoyens peuvent déposer des amendements, modifier ceux qui existent, ou voter pour ceux qu'ils préfèrent. Patrice Martin-Lalande et Luc Belot, parlementaires, ont rédigé une proposition de loi visant à généraliser ce principe et ont choisi de soumettre leur proposition sur Parlement & Citoyens avant examen.

OBJECTIF

Expérimenter une méthode de rédaction collaborative de la loi pour permettre à tous les parlementaires d'associer les citoyens à la résolution des problèmes.

TERRITOIRE

France

PUBLIC(S)

Grand public

MOBILISATION

La consultation « Généraliser les consultations en ligne » a fait l'objet d'une communication sur les réseaux sociaux. Sa promotion a aussi été faite durant le Sommet « Open Government Partnership » grâce à un hackathon « open data + consultation ».

PARTENAIRE

Parlement & Citoyens s'est associé à OpenDataSoft pour la réalisation du hackathon. La consultation a aussi reçu le soutien du sénateur Joël Labbé, en tant que citoyen-contributeur.

ÉTAPES

- 1** Présentation de la proposition de loi à la mise en ligne de la consultation ;
- 2** Consultation citoyenne : ajout de contributions, vote sur les contributions des autres, discussion des propositions en ligne ;
- 3** Synthèse : organisation de manière logique et cohérente de l'ensemble des propositions ;
- 4** Réponse des initiateurs de la consultation, de manière argumentée et officielle aux 20 contributions les plus soutenues sur la plateforme ;
- 5** Débat contradictoire entre les parlementaires et les contributeurs.

ÉVALUATION

9 CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA PLATEFORME DEPUIS SON LANCEMENT

FOCUS

IMPLICATION MINISTÉRIELLE

Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports et Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique et de l'innovation se sont engagés à participer personnellement avant la fin de la consultation.

DOMAXIS SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATION À LOYER MODÉRÉ : REQUALIFICATION DU SECTEUR DES COUPILLERS À BESSANCOURT.



PORTEUR : DOMAXIS

Les pavillons du secteur des Coupilliers, dont la société Domaxis est propriétaire, ont été construits pour 20 ans initialement et leur état nécessite des travaux. La démolition puis reconstruction des habitations était la plus cohérente au regard de l'état des bâtiments. Il a donc été convenu qu'un projet de cette ampleur, impliquant des transformations profondes pour le quartier et la population devait se faire avec les locataires.

diagnostic habitants #01



CIRCULATION



conserver le tracé des rues
existantes, réduire la vitesse

faciliter et répartir
le stationnement



OBJECTIF(S)

- Faire émerger un projet partagé entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'usage ;
- Faciliter l'appropriation du projet par tous les participants.

PUBLIC(S)

Les locataires du secteur, les riverains, le personnel de proximité, la maîtrise d'ouvrage de Domaxis, les techniciens et la ville de Bessancourt.

TERRITOIRE

Secteur des Coupilliers, à Bessancourt (Val d'Oise)

diagnostic habitants #02



ESPRIT VILLAGE



créer des espaces
communs conviviaux

créer des aires de jeux
pour enfants



ÉTAPES

- 1 Sélection d'habitants représentatifs du quartier, par la mairie, pour participer aux ateliers ;
- 2 Partage du diagnostic du quartier ;
- 3 Visite du quartier ;
- 4 Visite d'autres sites semblables à ce qui est imaginé sur le quartier et retour sur la visite ;
- 5 Maquettage du quartier par 3 sous-groupes avec des contraintes dictées par les architectes ;
- 6 Travail de synthèse du projet urbain ;
- 7 Exposition reprenant les résultats des différents ateliers ;
- 8 Réunions publiques pour tenir informés les habitants.

ÉVALUATION

9 ATELIERS URBAINS ONT EU LIEU
5 RÉUNIONS PUBLIQUES

diagnostic habitants #03



QUARTIER VERT





recréer une grande quantité
et diversité d'espaces verts

relier le quartier aux autres,
créer des sentes piétonnes

diagnostic habitants #04



ÉCHELLE HUMAINE



conserver une mixité
typologique et sociale

construire de petites unités
bâties (pas plus de 3 étages)

FOCUS

UNE CHARTE D'ENGAGEMENT

Elle a été proposée par la ville. Elle réunit Domaxis, la ville, l'association « Ensemble pour l'avenir des Brosses et Malais », et fixe 3 grands objectifs : garantir au mieux les intérêts des habitants, garantir une qualité de vie, développer une communication permanente à travers plusieurs temps de travail et d'échanges communs.

G.I.E GRANULATS NORD GASCOGNE : PROJET DE PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHES DE GRANULATS MARINS AU LARGE DES PAYS DE LA LOIRE



PORTEUR : G.I.E GRANULATS NORD GASCOGNE

L'entreprise G.I.E Granulats Nord Gascogne a déposé une demande de permis exclusif de recherches, au large des pays de la Loire. Cette démarche ne suppose pas d'une exploitation future, mais permet d'identifier les ressources matérielles et de réaliser des expertises scientifiques qui formeront une base de connaissances. Le permis exclusif de recherches permet aussi d'ouvrir un modèle de gouvernance et un espace de concertation.

OBJECTIF(S)

Trouver avec les acteurs locaux les zones et les périodes de cohabitation possibles en tenant compte des différents usages et paramètres environnementaux.

TERRITOIRE

Loire-Atlantique

PUBLIC(S)

Les parties prenantes identifiées en amont.

MOBILISATION

Mise en place de documentation pour que chacun se tienne informé : carte d'identité décrivant le projet, un exemplaire de la demande de PER, un mémoire en réponse de l'enquête publique, des lettres d'informations, un questionnaire...

ÉTAPES

Recherche et identification des parties prenantes susceptibles d'avoir un impact sur le projet ou d'en subir un impact positif ou négatif ;
Rencontre des parties prenantes
Réunions d'informations avec les parties prenantes ;
Synthèse des avis des parties prenantes et formalisation de la concertation ;
Création de deux comités pour poursuivre la concertation : un comité scientifique et un comité de suivi et de concertation.

FOCUS

PLANIFICATION DE PROJETS ET ÉTUDES

La première phase de concertation a enrichi le projet, et de nouveaux dispositifs sont en cours : études sur les oiseaux et mammifères marins, création d'embarquements valorisés pour observer les animaux marins, études archéologiques préventives, une évaluation des activités de pêche.

SNCF RESEAU : CONCERTER : APPLICATION DIGITALE POUR ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES-PROJET DE L'ENTREPRISE DANS LEURS DÉMARCHES DE CONCERTATION



PORTEUR : SNCF RÉSEAU

L'application CONCERTER accompagne les équipes SNCF dans leurs démarches de concertation. Il s'agit d'un tutoriel pour guider les responsables et leurs équipes dans la préparation, la conduite, et l'évaluation des démarches de concertation avec les acteurs territoriaux et le public.

OBJECTIF(S)

- Formaliser une méthode de concertation au sein de SNCF Réseau ;
- Harmoniser les processus internes de concertation sur les projets ;
- Fournir aux équipes-projet des outils clés en main, facilitant leur travail sur le terrain ;
- Améliorer la qualité des concertations ;
- Développer et intégrer la concertation au cœur du management des projets de SNCF Réseau portés par les différents métiers.

ÉTAPES

- 1** Le cadrage : mener une analyse de contexte et évaluer l'opportunité d'engager une concertation ;
- 2** La préparation : définir une stratégie de concertation ;
- 3** La conduite : liste des tâches à effectuer en amont, pendant et en aval de la période de concertation ;
- 4** L'évaluation : générer des éléments de bilan et évaluer en interne la concertation.

PUBLIC(S)

Les collaborateurs internes à SNCF Réseau

